

DÉTAILS D'ORGANISATION

A FOURNIR PAR TOUS LES ORGANISATEURS

Cadre réservé au Comité Régional

52.44103045.....

ÉCOLE DE VÉLO et MINI CYCLO-CROSS

Coureurs admis :

U7 U9 U11 U13 U15

Nbre d'engagés maximum :

Cette feuille de détails d'organisation remplie recto et verso doit être adressée, quel que soit le genre de course, OBLIGATOIREMENT au Comité Régional dont dépend l'organisateur, au plus tard un mois avant la date de la course, accompagnée du montant des prix, des droits et de l'assurance.

VILLE ST BREVIN LES PINS..... CODE POSTAL : 44250.....

TITRE DE L'ÉPREUVE GRAND PRIX ATELIER VELO 44..... DATE 19/09/2026.....

CLUB ORGANISATEUR A.C.BREVINOIS.....

DONNÉES GPS :

INDIQUER SI L'ÉPREUVE EST : Interrégionale Départementale Régionale

TYPES D'ÉPREUVES :

Jeux : U7-U9.....

Mini Cyclo-cross Piste

Route ou régularité : Keirin : T.C.

U11 - U13 - U15

Lieu et horaires dossards : Avenue des Fosses. (Mindin).....13.h.00.....

Merci d'indiquer le montant de l'engagement :

....0.... € (Libre de 0 € à 3 € maxi)

Lieu et horaires de départ : idem.....14.h.00.....

Catégorie	Longueur du circuit	Nbre de tours	Distance totale	Dossards	Départ
U7	 km		 km	 H.....	 H.....
U9	 km		 km	 H.....	 H.....
U11	 km		 km	 H.....	 H.....
U13	 km		 km	 H.....	 H.....
U15	 km		 km	 H.....	 H.....

ENGAGEMENTS PAR INTERNET

(Clôture : obligatoirement 3 jours francs avant la course : le mercredi pour le samedi, le jeudi pour le dimanche, le vendredi pour le lundi...)

Renseignements (Nom, n° de téléphone, E-mail)

YVIQUEL JOEL 0666616756 joelyviquelcd44@gmail.com.....

Le speaker est :

Sylvain Chéneau.....

A indiquer impérativement de manière à pouvoir vérifier qu'il est bien habilité à exercer cette fonction

Le responsable sécurité est :

Antoine Martin.....

Visa de l'Organisateur

A.C. BREVINOIS CYCLISME

Comité Sportif

Avenue de la Guerche

44250 ST BREVIN LES PINS

Ne pas oublier de joindre la fiche de caisse N° 1 (épreuve d'un jour)

L'attestation d'assurance ne sera délivrée qu'après parfait paiement de l'épreuve déclarée au Comité Régional